



Compte Rendu Conseil Municipal du 05 Octobre 2023

Présents : Chantal Ayouaz, Jean Michel Desplan, Alban Dubois, Henri-Pierre Fabre, Régine Fortis.

Absents : Sylvain Camus. Henri Desplan, procuration à Desplan Jean-Michel

Secrétaire séance : Desplan Jean Michel

La séance est ouverte à 18h.

1) Approbation du procès verbal de la séance précédente :

Monsieur le Maire procède à l'approbation du procès verbal de la réunion du conseil municipal du 02 Août 2023 qui est adopté à l'unanimité.

2) Passage aux 1607 heures annuelles :

Se mettre en conformité par rapport à la réglementation des 35h / semaine.

Délibération prise à l'unanimité.

3) Convention Réseau 31/ Commune – relative à l'installation, à l'entretien et contrôle des dispositifs de lutte contre l'incendie :

Mettre à jour la convention avec Réseau 31,

Délibération prise à l'unanimité.

4) ONF – Assiette des coupes 2024 :

Chaque année l'ONF propose des parcelles pour la coupe affouagère en vue de la mise en vente si cela est voté.

Il s'agit de deux parcelles, une de 50 ares et l'autre de 16 ares

Délibération prise à l'unanimité.

5) Vente parcelles communales :

Monsieur AGER (résident du haut du village) propose d'acheter deux parcelles (C347 et C349) communales qui jouxtent sa propriété pour 200€ (frais notariés à sa charge).

Délibération prise à l'unanimité.

6) Problème chèvres sauvages :

Problème avec des boucs sauvages qui errent à proximité du village, ils sont près d'une centaine et causent des dégâts sur les murs, les propriétés et les véhicules. Ils n'ont aucun propriétaire reconnu. Pendant la période de chasse, il a été demandé à 4 chasseurs volontaires d'éliminer les bêtes non baguées.

Diffusion Sous-Préfecture FDC, ONF et OFB.

Il faut prendre un arrêté d'abattage. L'opération sera réalisée par L'ACCA de Melles, pendant les heures, jours et dates d'ouvertures de la chasse sur la commune de Melles pendant la saison 2023/2024.

L'abattage des boucs et chèvres sauvages sera réalisé sur le secteur de Baridère par : quatre chasseurs en possession de tous les documents afférents à la pratique de la chasse pour la saison 2023/2024.

Délibération prise à l'unanimité.

7) Convention SAFER/Commune – Biens vacants :

Étude réalisée par la SAFER qui a ce service consistant à identifier les biens vacants pour pouvoir les récupérer. Coût 1500€.

Délibération prise à l'unanimité pour signer cette convention.

8) Questions diverses :

- 1) Composteurs : toujours pas de nouvelles de la part de la Communauté de communes. Monsieur Le Maire se charge de recontacter des personnes responsables.
- 2) Développement touristique Artigasou : Notre territoire est en déclin, dans le canton, le nombre de médecins, de classes à l'écoles... diminuent. Que va-t-on laisser aux générations futures ? Des retraités et des ours ? Le Mourtis est la seule activité économique dans le canton. Il faut réfléchir à un partenariat avec la station pour des activités naturelles et sportives au Col d'Artigasou.
- 3) Arbres à couper sur le bord de la route : dossier toujours en cours.

Pour rappel, l'élagage des arbres en bord de route risquant de tomber sur les voies ou sur les câbles électriques en cas de vent fort sont à la charge des propriétaires. Suite aux demandes récurrentes de la voirie départementale et d'Enedis de faire passer ce message, la

municipalité souhaite faciliter la démarche et mettre en relation les propriétaires et une entreprise d'élagage dans un échange de procédé gratuit.

- 4) Journées citoyennes à remettre en route. Un week-end citoyen est proposé les 18 et 19 Novembre pour l'entretien et la réparation de la cabane de Sestagnous.
- 5) Compomac pour boucher les trous à récupérer à la déchetterie à Luchon. La Communauté de communes, à travers les attributions pool routier a bouché quelques trous sur le début de la route d'Artigascou.
- 6) Frelons. Rappel, une convention a été signée par la Mairie pour la destruction des nids, notamment pour les particuliers. Merci de faire savoir leurs emplacements.
- 7) Eric Charpentier employé pour la saison par la Commune a réalisé un excellent travail pendant un mois et demi.
- 8) Colis de Noël : l'année dernière coût important. Cette année colis à 30€. Courrier envoyé pour donner le choix entre un colis ou un repas à l'Auberge. Également, vœux du Maire, qui invite la population à un moment partagé au mois de janvier.
- 9) Réunion publique pose des compteurs avec Réseau 31, date à définir.
- 10) Cloches de l'Eglise. Expert assurance est venu, 100% proposé pour une prise en charge en attendant le retour de l'assurance.
- 11) Incivilités, dégradations, vols. Melles une des communes les plus touchées en proportion de la population.
- 12) Éclairage public : sur une partie de la Commune ne fonctionne pas. Problème technique qui va être résolu prochainement, nous l'espérons.
- 13) Entretien de la cabane de Sestagnous. Un week-end citoyen est prévu les 18 et 19 Novembre.
- 14) Table d'orientation. Volonté d'installer une table d'orientation sur la route menant au col d'Artigascou pour les promeneurs. Le dossier est en cours d'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h. Monsieur Le Maire remercie son Conseil municipal.

Le Secrétaire
Jean-Michel Desplan,

Le Maire,
Alban Dubois